



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 novembre 2024

Le label Centre de développement chorégraphique national est attribué à *Lalanbik*, à Saint-Pierre (La Réunion)

Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, en plein accord avec Mme Huguette BELLO, présidente de la Région Réunion, M. Cyrille MELCHIOR, président du Conseil départemental de La Réunion, et M. Michel FONTAINE, maire de Saint-Pierre, a décidé d'accorder à *Lalanbik*, le label de Centre de développement chorégraphique national (CDCN).

Créé en 2014 sur l'Île de La Réunion et dirigé depuis 2019 par Mme Valérie LAFONT, *Lalanbik* est un établissement fortement impliqué dans le soutien au secteur chorégraphique sur ce territoire. Depuis son implantation en 2021 à Saint-Pierre, au théâtre de Pierrefonds, l'impulsion donnée par sa directrice et l'équipe de *Lalanbik* permet désormais au projet de rayonner sur une zone géographique étendue à l'océan Indien, favorisant ainsi la circulation des artistes et jouant un rôle structurant en termes d'accès de tous aux pratiques culturelles.

Ce nouveau CDCN inscrira désormais une action renforcée au plus proche du « patrimoine vivant », en soutenant la création, la diffusion et les pratiques chorégraphiques dans la diversité de leurs expressions et dans des logiques de coopération territoriale.

Aboutissement d'un processus inscrit dans la durée, cette labellisation illustre l'engagement du ministère de la Culture en direction des territoires ultramarins. *Lalanbik* devient ainsi le second CDCN ultramarin, aux côtés de Touka Danses, labellisé en 2015 en Guyane.

Lalanbik rejoint le réseau national des 14 Centres de développement chorégraphiques nationaux afin de soutenir et développer la présence de la danse au plus proche de territoires et de leurs habitants.

Ministère de la Culture

Délégation à l'information
et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr